



Même s'il n'a pour ainsi dire jamais joué au Scrabble, **Jean Rime** a toujours été attiré par le monde des lettres et par les jeux de mots. Étudiant en littérature et en linguistique françaises à Fribourg, il s'intéresse aussi aux arts, à la philosophie, à l'histoire culturelle: en fait, à tous les langages de la société. Durant plusieurs années, il a orienté ses recherches personnelles sur l'œuvre d'Hergé.

Le ranz des vaches, cet « air si chéri des Suisses »

Le mot *ranz* n'est pas, à proprement parler, ce qu'on appelle un helvétisme, c'est-à-dire une tournure propre aux Suisses: l'*Officiel du Scrabble* ne le reconnaît pas comme tel, et *ranz* serait apparu en France¹. En revanche, ce mot désigne une réalité qui, elle, est typiquement helvétique. Ce subtil décalage en a fait, depuis le XVIII^e siècle, un miroir et un témoin privilégié de l'image de la Suisse, à l'intérieur de nos frontières, bien entendu, mais surtout depuis l'Hexagone: «Tout vrai suisse, disait Sainte-Beuve, a un ranz éternel au fond du cœur.» À la définition musicale du ranz se superposent les couches successives d'un imaginaire alpin en constante mutation, si bien que le mot devient un véhicule privilégié du mythe helvétique et de toutes les valeurs qui y sont associées².

Avant tout, le mot fascine, avec son curieux z final, et son étymologie est très discutée à l'aube du siècle de la philologie. En 1813, un certain George Tarenne publie l'une des premières études systématiques sur le ranz des vaches, dans laquelle il consacre une page à une «Explication du mot *Ranz*» où il examine plusieurs hypothèses qui avaient eu cours à son époque³. D'abord, contrairement à «plusieurs auteurs», il ne pense pas que *ranz* signifie «rondeau»;

selon lui, cette interprétation est si peu «fondée en raisonnement» qu'il la rejette «sans entrer dans aucune discussion à ce sujet». Il tente ensuite, comme le font «d'autres écrivains», de rapprocher *ranz* de l'anglais *rant*, et alors «il signifierait *Clabauderie*, *Criaillerie*, et il exprimerait très bien l'espèce de chant qui caractérise un grand nombre de pastorales de la Suisse». Selon des dictionnaires historiques modernes, l'anglais *rant* signifie une plainte énervée, et proviendrait du néerlandais *randen* («crier» ou «aller contre quelqu'un»⁴) et serait à comparer avec l'allemand *ranzen*: «courir en se battant». Étymologiquement, selon cette hypothèse, *rant* et *ranz* signifieraient, par métonymie, un chant déclamé lors d'un déplacement, exactement comme l'on emploie le mot *marche*; c'est ce qu'avance, la même année 1813, le doyen Bridel dans ses *Étrennes helvétiques*: «le Ranz des vaches est donc en musique la marche des vaches, comme en anglois Saylor's Rant est la marche du matelot.»⁵

Mais conjointement à ce raisonnement séduisant, George Tarenne propose une troisième origine possible du mot *ranz*, qui est celle généralement retenue ultérieurement par les romanistes: «On ne peut toutefois se dispenser, affirme-t-il, de chercher son

¹ Louis Gauchat, *Étude sur le ranz des vaches fribourgeois*, Zurich, Fäsi et Beer, 1899, p. 9.

² Voir la belle étude de Guy S. Métraux, *Le Ranz des vaches, du chant de bergers à l'hymne patriotique*, Lausanne, Éditions 24 Heures, 1984. La phrase de Sainte-Beuve est citée p. 9.

³ George Tarenne, *Recherches sur le ranz des vaches ou sur les chansons pastorales des bergers de la Suisse*, Paris, F. Louis, 1813, p. 9.

⁴ Ce mot est apparenté à notre *randonnée*, et fait le lien entre le sens de paroles proférées et celui d'un déplacement.

⁵ «Note sur le Ranz des vaches», dans *Le Conservateur suisse, ou Recueil complet des étrennes helvétiques*, t. I, Lausanne, Louis Knab, 1813, p. 429.

étymologie dans le mot allemand *Reihen* ou *Reyen*, qui signifie *Raie*, *Ordre*, *File*, *Rang*, et dont le primitif est *Renk* ou *Rank*, mot celtique qui signifie lui-même *une file d'objets qui vont à la suite les uns des autres*. Ainsi *Ranz des vaches*, terme consacré, employé ou écrit pour *Rang des vaches*, doit signifier la *Marche des vaches*, ou l'air que chantent les bergers de la Suisse, lorsque les vaches vont à la suite les unes des autres en passant les défilés des montagnes.» En fait, «ranz des vaches», ou «rang des vaches», est la traduction littérale – et tardive, puisqu'elle date de l'époque des Lumières – de l'allemand *Kühreihe* qui, lui, est attesté dès le XVI^e siècle, en 1531 dans une chanson zurichoise sous la forme *Kuoreien*, puis en 1545 dans un ouvrage qui répertorie des «chants à deux voix en français, en latin et en allemand» (*Bicinia gallica, latina, germanica*), parmi lesquels un *Appenzeller Kureien*. Cet emploi métonymique de *Reihe* est par ailleurs aussi attesté dans les anciens chants des mineurs, les *Bergreihen*⁶.

Si *ranz* équivaut à *rang*, comment se fait-il alors qu'il y ait deux mots différents? Plusieurs hypothèses concourent. Selon le *Grand Robert de la langue française*, le mot *ranz* serait une appellation alémanique. Certes, le mot *ranz* est attesté par le *Schweizerisches Idiotikon*, mais au sens de «coup» ou de «mouvement brusque», de l'allemand *ranzen*, mais il n'a pas le sens de notre *ranz*, que les Suisses allemands rendent par *Chüereie* (*Kühreihe*). Le doyen Bridel, pour sa part, considère que *ranz* appartient au «patois de la Suisse romane» et il l'intègre à son *Glossaire du patois de la Suisse romande*. Une hypothèse

que réfute, en 1899, Louis Gauchat dans son *Étude sur le ranz des vaches fribourgeois*⁷: le romaniste considère que *ranz* est une «traduction française, non gruyérienne, du mot *Reie*». Selon lui, *rang* et *ranz* sont tout bonnement un seul et même mot. Son explication de la différence graphique est quelque peu contradictoire: s'il considère que *ranz* vient de France, il se contredit en prétendant que la lettre z «est due à une manie de la Suisse française où l'on ajoute cette lettre à toutes sortes de mots qui n'y ont aucun droit étymologique».

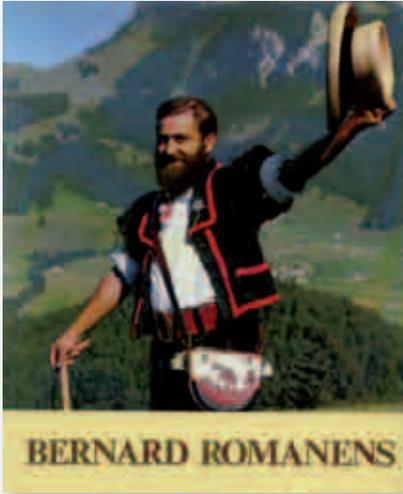
Que la graphie *ranz* provienne de Suisse ou de France, peu importe, en définitive; ce qu'il faut retenir, c'est l'effet qu'elle produit sur le lecteur et sur l'auditeur (puisque la consonne est souvent prononcée en France): elle connote un exotisme germanique qui spécialise le mot dans un usage unique qui le distingue de tous les autres emplois de *rang*. Ce n'est qu'à cette condition que le *ranz* a pu devenir l'emblème de la Suisse pour les Français.

L'un des premiers à avoir employé le mot en français, celui en tout cas qui lui donne ses lettres de noblesse, n'est autre que Jean-Jacques Rousseau, dans son *Dictionnaire de musique* (1768), un ouvrage didactique qui a connu une fortune éditoriale certaine par sa reprise et sa compilation au sein de la tradition encyclopédique⁸. L'expression *Ranz-des-vaches* y bénéficie d'une entrée particulière («Air célèbre parmi les Suisses, & que leurs jeunes Bouviers jouent sur la Cornemuse en gardant le bétail dans les montagnes») et l'auteur en propose une transcription notée entre des chansons chinoise, canadiennes et persane, mais c'est surtout un

⁶ Louis Gauchat, *op. cit.*, p. 8.

⁷ *Ibid.*, p. 9. Dans son *Dictionnaire du patois fribourgeois, version gruérienne* (1997), Francis Brodard note que le «ranz di vatsè» n'est cité «que dans des dictionnaires français»; il ne figure ni dans le *Dictionnaire du patois gruérien et des alentours de la Société des Patoisants de la Gruyère* (1992) ni dans le *Dictionnaire Patois-Français et François-Patois du Sud fribourgeois* de Christophe Currat (1992).

⁸ Rousseau, *Dictionnaire de musique*, Paris, Veuve Duchesne, 1768, p. 314-315 et 398. Voir Alain Cernuschi, «De quelques échos du ranz des vaches dans les Encyclopédies du dix-huitième siècle», dans Anselm Gerhard et Annette Landau (éd.), *Schweizer Töne. Die Schweiz im Spiegel der Musik*, Zurich, Chronos, 2000, p. 45-63.



L'inoubliable interprète du Ranz des Vaches de la Fête des Vignerons de Vevey, 1977

passage de l'article générique « musique » qui retiendra l'attention de la postérité : Rousseau y reprend en effet, et y entérine, une légende selon laquelle le *Ranz des vaches* aurait été un « Air si chéri des Suisses qu'il fut défendu sous peine de mort de le jouer dans leurs Troupes, parce qu'il faisoit fondre en larmes, désertor ou mourir ceux qui l'entendoient, tant il excitoit en eux l'ardens desir de revoir leur pays ». Quoique historiquement douteuse, cette anecdote qui lie le ranz des vaches à la problématique médicale du mal du pays, trouve son origine dans une version de la très sérieuse *Dissertatio de nostalgia* de Johannes Hofer revue en 1710 par le Dr Theodor Zwinger dans son *Fasciculum dissertationum medicarum*⁹.

Dans son analyse, Jean-Jacques Rousseau problématise, plus finement que Hofer/Zwinger, le rapport entre la musique du ranz et la pathologie que l'on appelait alors le *hemvé* : « On chercheroit en vain dans cet Air les accens énergiques capables

de produire de si étonnans effets. Ces effets, qui n'ont aucun lieu sur les étrangers, ne viennent que de l'habitude, des souvenirs, de mille circonstances qui, retracées par cet Air à ceux qui l'entendent, & leur rappelant leur pays, leurs anciens plaisirs, leur jeunesse & toutes leurs façons de vivre, excitent en eux une douleur amère d'avoir perdu tout cela. La *Musique* alors n'agit point précisément comme *Musique*, mais comme signe mémoratif. » Aux yeux de la génération de 1770, le ranz, en tant que « signe mémoratif », appartient plus au domaine de la psychologie et de la médecine qu'à celui de la musique¹⁰.

Trente ans plus tard, à l'orée du XIX^e siècle, les mentalités ont changé et c'est un tout autre son de cloche qui apparaît dans *Obermann*, roman épistolaire de Senancour : « Le ranz des vaches ne rappelle pas seulement des souvenirs, il peint. Je sais que Rousseau a dit le contraire, mais je crois qu'il s'est trompé. Cet effet n'est point imaginaire : [...] les premiers sons nous placent dans les hautes vallées, près des rocs nus et d'un gris roussâtre, sous le ciel froid, sous le soleil ardent. [...] on y trouve la marche tranquille des vaches et le mouvement mesuré de leurs grosses cloches, près des nuages, dans l'étendue doucement inclinée depuis la crête des granits inébranlables jusqu'aux granits ruinés des ravins neigeux. » Cet extrait, qui figure dans un fragment intitulé « De l'expression romantique, et du *Ranz des vaches*¹¹ », fait du chant suisse l'archétype de « l'harmonie romantique », c'est-à-dire d'une langue de la nature propre aux « pays simples », qui « est la seule qui conserve à nos cœurs les couleurs de la jeunesse et la fraîcheur de la vie ».

⁹ Voir Guy S. Metraux, *op. cit.*, p. 53-59.

¹⁰ Cf. Alain Cernuschi, *art. cit.*, p. 55.

¹¹ *Obermann*, éd. Jean-Marie Monnoyer, Paris, Gallimard, « Folio », 1984, p. 182-187. Si Rousseau est le relais principal de cette légende, on notera que le texte de Hofer/Zwinger a aussi bénéficié d'une réception indépendante, puisque des détails qui ne sont pas mentionnés dans le *Dictionnaire de musique* sont parfois repris, par exemple le fait que cette interdiction aurait été valable en France et en Hollande, évoqué notamment par Bernardin de Saint-Pierre dans la douzième de ses *Études de la nature* (1784), Paris, Firmin Didot, 1859, p. 399.



D'une interprétation psychologique chez Rousseau, le ranz atteint ici une signification esthétique, qui préfigure le sublime romantique. Chez Senancour, le ranz n'est plus réservé aux Suisses nostalgiques ; il ne rappelle plus la patrie lointaine, mais il « peint » des paysages alpins qu'affectionnent particulièrement les représentants du premier romantisme. Il est en quelque sorte un opérateur d'hypotypose, et l'entendre suffit à ouvrir et à *présentifier* l'imaginaire de la montagne, où que se situe son auditeur.

Si, pour Senancour, le *Heimweh* pouvait s'expliquer par la mise en présence, grâce au chant qui « peint », d'une patrie en réalité absente car éloignée, Goethe développe une autre interprétation dans une lettre à Schiller à propos de son *Guillaume Tell* (1804) : « Selon moi, dit l'auteur

de *Faust*, cet air ne se chante et ne se joue dans aucun autre pays qu'en Suisse. Ce n'est pas parce qu'il l'entend, mais parce qu'il ne l'entend pas qu'il [le Suisse] éprouve le mal du pays.¹² » Dans la mesure où l'authentique ranz des vaches ne s'exécute qu'en Suisse, par opposition aux adaptations qu'on pouvait entendre à Paris ou ailleurs, le chant n'invite plus simplement à voyager en pensée, comme l'embrasseur d'imaginaire de Senancour, mais il appelle à un voyage réel en Suisse. Le doyen Bridel, lui non plus, ne conçoit le ranz des vaches en-dehors des Alpes : « Ce n'est point au reste, sur un théâtre d'opéra, ou dans un salon de concert, qu'il faut entendre le *Ranz des vaches* ; il doit être entendu dans les lieux mêmes pour lesquels il fut fait, au milieu des rochers des Alpes, sur la porte d'un chalet de Gruyères, au bord des lacs de Brettaye ou de Lioson, entouré

¹² *Lettre de Goethe à Schiller, 13 janvier 1804, dans Correspondance entre Goethe et Schiller, t. 2, Paris, Charpentier, 1863, p. 350.*

d'un troupeau qui l'aime et qui le suit ; il lui faut les accompagnemens de la nature, le fracas d'un torrent ou le bruissement des sapins agités qui sert de basse continue, la voix de l'écho qui le répète et le prolonge, les beuglemens des vaches qui y répondent, le carillon de leurs cloches qui y jette au hasard des sons à intervalles inégaux : il est du plus grand effet dans nos hautes solitudes et semble tirer des paysages alpestres quelque chose de solennel et de mystérieux, surtout quand il est exécuté de nuit, sur les flancs de l'Alpe opposée, sans qu'on aperçoive ni les chanteurs ni les instrumens et que le silence absolu de l'heure et du lieu est brusquement rompu par ces modulations simples, tristes et presque sauvages, dont la répétition même n'est point monotone.¹³»

Dans ce morceau de lyrisme, on retrouve, comme dans *Obermann*, l'évocation d'un paysage typiquement romantique, mais il faut s'y rendre pour en profiter pleinement, puisque la terre d'où vient le ranz participe littéralement à son exécution. Si la Suisse reste encore la métaphore du pays romantique, avec sa nature préservée et ses montagnes sublimes, une dimension de plus en plus nationale s'affirme dans le ranz des vaches, qui coïncide avec la prise de conscience d'un patrimoine collectif, revendiquée par les Suisses eux-mêmes et relayée à l'étranger ; on le constate par exemple dans le titre d'un recueil bilingue publié au début du siècle et réédité à de nombreuses reprises : *Sammlung von Schweizer Kùhreihen und Volksliedern / Recueil de Ranz de vaches et chansons nationales de la Suisse*. Parallèlement, la littérature de voyage, qui, entre la fin du XVIII^e

et le début du XIX^e, représentait souvent la Suisse, la délaisse peu à peu, pour privilégier des contrées plus exotiques. Au croisement de cette double évolution – du sentiment national suisse et de la littérature de voyage –, Lamartine écrit, dans ses impressions de voyage en Orient, qu'en Serbie il entend «des bandes de jeunes hommes et de jeunes filles allant ensemble aux travaux des champs et chantant des airs nationaux qui rappellent le ranz des vaches¹⁴».

Chanson aux accents d'authenticité qui rappelle les valeurs fondamentales de la nation, le ranz des vaches entre dans le folklore en même temps que se développe le tourisme, souvent dans sa version gruérienne : celle-ci devient aux yeux de beaucoup la quintessence de l'identité suisse – malgré ses paroles en patois et sa spécificité géographique («*Lè j'armayi di Kolonbètè*») –, comme en témoigne son exécution rituelle lors de la Fête des Vignerons de Vevey depuis 1819. Même si le *Ranz des vaches* fribourgeois relève parfois d'un patriotisme convenu et même s'il a pu être récupéré à des fins mercantiles, cette «Marseillaise des bestiaux», comme l'appelait ironiquement un vaudevilliste du XIX^e siècle¹⁵, constitue une prière à la nation. En 1984, le chef de chœur André Charlet résumait l'emprise collective du *Ranz des vaches* par ces mots : «Ne nous y trompons pas, la mise en scène du jeu et du chant du *Ranz des vaches* est une mythologie aussi forte et aussi ancienne que celle de Guillaume Tell et du Rütli, une cristallisation mystique, sacrée, agissante, qui secoue même les "incroyants".¹⁶»

¹³ Philippe Silice Bridel, *Le Conservateur suisse*, op. cit., p. 431-4312.

¹⁴ *Souvenirs, impressions, pensées et paysages pendant un voyage en Orient (1832-1833)*, t. 3, Paris, Charles Gosselin et Furne, 1835, p. 383.

¹⁵ Felix-Auguste Duvert, *Supplice de Tantale (1850)*, scène XVI, dans *Théâtre choisi*, vol. 6, Paris, Charpentier, 1878, p. 278.

¹⁶ *L'Illustré*, 8 février 1984, cité dans Guy S. Métraux, op. cit., p. 102.